

Motion des formateurs de la Loire (42)

Les formateurs du département de la Loire soussignés demandent que le Ministre de l'Éducation Nationale décrète immédiatement un moratoire sur la mise en œuvre du projet de programmes de l'école actuellement soumis à consultation.

1. Ce projet de programmes est publié moins d'un an après les programmes actuellement en vigueur. Évidemment, aucune évaluation de ces programmes de 2007 n'a pu être sérieusement mise en œuvre. Ceux de 2002 ont d'ailleurs été modifiés sans avoir été évalués.
2. Les présupposés à l'origine des choix faits sont de l'ordre d'un « bon sens » autoproclamé et font fi des travaux de recherche en didactique des disciplines et en pédagogie publiés depuis des années. En outre, les IUFM n'ont pas été sollicités alors même qu'ils viennent d'être intégrés à l'Université, creuset de la Recherche.
3. Le processus d'élaboration de ce projet de programmes est particulièrement opaque : aucune réelle consultation du « terrain », ni de commission de travail identifiée. La commission nationale des programmes et le haut conseil à l'éducation, qui sont pourtant des instances officielles, n'ont pas été consultés.
4. Les questions posées dans le cadre de la pseudo « consultation » proposée par le Ministère de l'Éducation Nationale ne permettraient que d'amender à la marge ce projet, sans en remettre en cause les fondements et les contenus. Il faut ici souligner le décalage entre l'envergure de la consultation pour l'élaboration des programmes de 2002 et la précipitation de la consultation pour ceux de 2008.
5. Le plan de formation de l'IUFM n'est pas cohérent avec ce projet de programmes.
6. L'ensemble de cette « consultation » est donc indigne de la démocratie à laquelle tous les citoyens français sont attachés.

Avec la mise en œuvre de tels programmes, nous serions mis dans l'impossibilité de remplir notre mission de formateur. L'intégration de l'IUFM à l'Université engage les formateurs dans des processus de recherche pédagogique alors que les programmes proposés ne tiennent pas compte des recherches poursuivies en didactique ces dernières années. Ce projet est en contradiction avec les documents d'application des programmes, supports à notre travail de formateur.

Dans cette situation, **la seule solution acceptable est le moratoire**, suivi d'un véritable travail de recherche et de terrain pour l'élaboration de programmes scolaires dignes des missions de l'École de la République. Nous nous associons donc pleinement à la pétition lancée en ce sens par 19 syndicats et mouvements pédagogiques.

Dans le cas contraire, nous serions moralement contraints à engager une action de désobéissance civique, et à ne pas utiliser ni appliquer ces programmes qui -pour nous- ne feraient que renforcer l'échec scolaire.

99 signataires le 6 mai 2008

51 PEIMF + DEA - 16 PIUMF - 24 CPC - 8 formateurs divers

Contacts :

fredobert@free.fr	jl.verilhac@laposte.net	laurent.couliard@wanadoo.fr	yvesscanu@orange.fr
jac.faverjon@infonie.fr	jmhostachy@yahoo.fr	patricia.hebert@ac-lyon.fr	michaelandre@hotmail.fr